## Contes et légendes de notre pays de Joux – 2 – par T.F. Golay

## En souvenir de Dom Pontius (FAVJ du 27 mai 1926)

La tradition nous dit que dans le courant du sixième siècle, soit vers l'an 550 de l'ère chrétienne, dom Pontius, ermite de bonne mémoire, établit sa cellule dans la Combe du Lieu; on ne dit pas s'il y mourut; mais il paraît qu'il n'eut pas de successeur. Ce qui n'empêche que les Bénédictins de St Oyens de Joux, dont paraît-il il était originaire, jaloux de la prospérité des Prémontrés de l'Abbaye de Ste Marie Magdeleine du Lac, réclamèrent la partie occidentale de la Vallée, par droit de premier occupant.

La tradition est une chose bien commode; mais se représente-t-on ce que devait être la Vallée au 6ème siècle? Toute la chaîne du Jura, une partie de la Bourgogne et de la Patrie de Vaud, se voyaient couvertes de sombres et antiques forêts de sapins et de hêtres. Ces immenses solitudes, coupées de marécages, parsemées de fondrières, d'inextricables taillis et d'arbres enchevêtrés, sans route d'aucune espèce, lesquelles d'ailleurs n'auraient servi à rien, puisque les bois n'avait aucune valeur, étaient parcourues en tous sens par des ours, des bandes de loups et de sangliers, de lynx et de renards, de chevreuils et de cerfs à tête noire, peut-être d'aurochs, enfin, de toute la faune qui trouvait asile dans les immenses forêts du centre de l'Europe à cette époque lointaine et barbare.

Lorsqu'on lit l'histoire, ou qu'on fait de l'histoire, il faut autant que l'on peut se placer en esprit à l'époque décrite, et cela est fort difficile, car on a toujours tendance à raisonner par comparaison. Il faut tout de même reconnaître que l'endroit choisi par Pontius manquait de confort; et il fallait vraiment avoir l'humanité en profond dégoût pour bâtir une cellule dans cette thébaïde. Et de quoi aurait-il pu se nourrir? Les légumes lui étaient inconnus, puisque jusqu'à la fin du XVII siècle on ignorait encore le jardinage. Naturellement pas de pommes de terre, puisqu'elles ont été introduites en Europe dans le courant du 18ème siècle seulement. Lorsqu'on lit distraitement « dom Pontius ermite établit sa cellule dans la Combe du Lieu », on n'évoque pas toutes ces difficultés. Mais là, vraiment, est-il possible de voir le bonhomme Pontius au gros de l'hiver, enfoui dans les tas de neige qui devait tomber sur ces épaisses forêts. Par une cramine de 25 degrés, seul dans une cabane en rondins, semblable sans doute à celles décrites dans Maria Chapdeleine; mais sans le grand poêle de fer pour se chauffer, sans lumière durant les longues soirées du mois de janvier; sans société, sans femme!! Ah! non; c'est trop demander à notre crédulité. Et pourtant il ne peut y avoir de doute : dom Poncet a bien existé ; et il a bien habité la Combe du Lieu, puisque 600 ans plus tard les moines de St. Claude réclamaient son héritage. Il paraît qu'à cette époque il n'y avait pas de présomption! Oui, Pontius a bien campé dans la Combe du Lieu. Mais, ou bien il y avait construit un abri, une cabane, un mazot, comme on voudra, et il y venait villégiaturer quelques mois en été, accompagné d'une chèvre pour avoir du lait et chargé des provisions nécessaires à un séjour temporaire et de courte durée. Peut-être avait-il un âne ; les moines utilisaient volontiers ce paisible quadrupède comme en fait foi la chanson bien connue :

Un bon moine Sur son âne Dans un bois vint à passer, etc...

Ou bien était-il le chef d'une modeste colonie, qu'il espérait transformer en petit état à l'abri des barbares qui ravageaient continuellement le bas Pays. Mais Dom Poncet tout seul, tout marre seul en l'an 550 à la Combe du Lieu, au mois de février... Pas ça, pas ça.

T. F. Golay<sup>1</sup>



Les armoiries du Lieu

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> T.F. Golay se pose les bonnes questions. Il ne va cependant pas assez loin dans sa démarche, et surtout ne retourne pas aux seuls documents existants quant à la présence de dom Poncet dans la Combe du Lieu pour tenter de rétablir une hypothèse qui tienne un tant soit peu la route, ce qui n'est guère le cas avec la tradition ordinaire.

Pour le texte, copie faite à la main sur les FAVJ de la BC en 1971 puis retranscrite en 2011, ce sera pareil à l'ordinaire. Il peut y avoir quelques modifications de virgules par ci par là, un mot mal lu, mais rien qui ne change le sens du texte, ce que nous ne nous autoriserions d'aucune manière.